

Beloeil, le mardi 27 octobre 2020

OBJET : Rappel des mesures et des directives pour vos activités aquatiques

À notre clientèle,

Annulation des activités dirigées

Suite aux dernières annonces gouvernementales nous informant de la prolongation des mesures en zone rouge, notez que toutes les activités dirigées (cours de natation adultes et enfants, cours de mise en forme et cours privés) prévues à la session Automne 2020 sont annulées. Nous procéderons au **REMBOURSEMENT** des cours n'ayant pas eu lieu dans les meilleurs délais. Regardez bien vos relevés bancaires puisque les remboursements seront effectués en novembre.

C'est donc un grand privilège que d'avoir toujours accès à nos installations aquatiques pour les activités de baignades libres et nous souhaitons pouvoir continuer à vous offrir ce service. Voici un rappel de l'ensemble des directives et des procédures mises en place au Centre aquatique Beloeil :

Résumé des mesures en place

- **Couvre-visage :**
 - Doit couvrir le nez et la bouche.
 - Obligatoire pour toutes les personnes de 10 ans et plus.
 - Le retirer seulement lors de la prise de la douche ainsi que sur l'enceinte de la piscine.
- **Les échanges avec notre personnel et la clientèle doivent être faits avec respect et courtoisie.**
- **Réservations :**
 - La réservation au bain libre est **OBLIGATOIRE** et vous évite de vous déplacer pour rien.
 - L'annulation de votre réservation est obligatoire en cas d'absence : Pénalité applicable le cas échéant.
 - La procédure détaillée est décrite dans le présent document.
- **Vestiaires :**
 - Le temps alloué dans le vestiaire est de 15 minutes avant et après l'activité.
 - Le port du couvre-visage est obligatoire en tout temps dans les aires ouvertes.
 - Il n'est pas possible de retirer le couvre-visage pour se maquiller ou pour effectuer sa toilette journalière dans les vestiaires.
 - Puisque certains clients ne respectent pas le temps alloué dans les vestiaires en prenant une douche trop longue, nous pourrions être contraints à interdire l'accès aux douches. Autrement, la capacité maximale des vestiaires risque d'être excédée. Votre collaboration est requise afin d'éviter de devoir imposer cette nouvelle mesure.
- **Corridors de nage :**
 - Dans les corridors simples, les arrêts sont proscrits.
 - Dans les corridors doubles, les arrêts sont possibles. Vous devez nager au-dessus de la ligne noire pour aller et revenir au-dessus de l'autre ligne noire du corridor adjacent.
 - Le personnel aquatique met à votre disposition le matériel autorisé (quantité limitée dans le cadre des baignades familiales).
 - L'utilisation du masque et du tuba sont permis.

Couvre-Visage

Le port du couvre-visage couvrant le nez et la bouche est obligatoire pour toutes les personnes de 10 ans et plus, et ce, dès votre entrée au Centre aquatique Beloeil.

Vous pourrez le retirer seulement au moment de prendre votre douche ainsi que sur l'enceinte de la piscine à l'endroit où vous déposerez vos effets personnels. Dans le but de le garder au sec, il est fortement recommandé d'apporter un sac réutilisable afin d'y déposer votre serviette et un sac hermétique pour y déposer votre couvre-visage. En prévoir un deuxième au cas où il se mouille.



Si vous oubliez votre couvre-visage, il est possible de s'en procurer un au coût de 2 \$ au comptoir de la réception (selon les heures d'ouverture du comptoir). Sans couvre-visage, vous n'aurez pas accès au bâtiment.

Le couvre-visage est OBLIGATOIRE.

Respect et courtoisie

La situation actuelle amène son lot de frustrations dans toutes les sphères de notre vie. Notre personnel et les usagers du Centre aquatique Beloeil ont le droit à un environnement où règne le respect et la courtoisie. Plusieurs situations sont survenues dans les dernières semaines et nous désirons informer notre clientèle que des mesures dissuasives (retrait du droit de réservation ou d'utilisation) seront prises contre les personnes ne respectant les autres. Notre équipe travaille d'arrache-pied pour vous offrir un service de qualité et nous exigeons qu'ils soient traités avec respect.

Les échanges avec notre personnel et la clientèle doivent être faits avec respect et courtoisie.

Réservation

Dans le but de respecter les ratios et pour un meilleur suivi de l'utilisation des bassins en cas d'éclosion, l'implantation d'un système de réservation était nécessaire.

La réservation du bain libre est OBLIGATOIRE et vous évite de vous déplacer pour rien.

Afin de participer à l'un de nos bains libres, réserver votre place en allant sur notre site Internet (www.piscinesbeloeil.com) et en cliquant sur le bouton « **RÉSERVER MA PLACE** ».

Complétez toutes les informations demandées (numéro de téléphone cellulaire et/ou courriel) afin de recevoir la confirmation de votre réservation et afin de nous aider à vous joindre en cas de besoin.

La remise de vos informations personnelles lors de la réservation permet un meilleur suivi.

Seulement pour les personnes n'ayant pas accès à Internet, il est possible de faire votre réservation par téléphone en communiquant avec nous entre 10 h et 18 h en semaine au 450 467-5678 poste 2944.

La réservation faite par vous-mêmes sur Internet évite les erreurs.

Afin de répondre à la demande, la réservation est possible 3 jours à l'avance et il est interdit de réserver deux plages de bains libres consécutifs et nous demandons de faire un maximum de trois réservations par semaine. Par le fait même, il est interdit d'attendre dans le vestiaire entre deux périodes de bains libres.

La réservation est limitée afin de permettre à plus de nageurs de profiter de la baignade.

Il y a plusieurs options de bains libres (longueurs, exercices, bassin sportif ou bassin récréatif) et les ratios sont ajustés en conséquence. Il est important de réserver la bonne activité en lisant les indications au moment de votre réservation.

Le respect de l'activité choisie lors de la réservation est obligatoire rendu dans la piscine.

L'annulation de votre réservation est obligatoire en cas d'absence. Cliquez sur le bouton « **ANNULATION** » situé dans le bas de votre courriel de confirmation de réservation. Dans le cas où vous n'avez pas ce courriel, contactez-nous. Peu importe l'heure de la journée, vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale du Centre aquatique Beloeil.

Mesure d'atténuation : Le non-respect de la politique de réservation entraîne l'annulation de votre réservation et peut mener à la suspension de la carte de membre (ou le retrait de l'accès).

Le non-respect de la politique de réservation vous pénalisera.

ABSENCES	PÉNALITÉS D'ABSENCE À UNE RÉSERVATION	COÛT
1 ^{ère} absence	Appel de courtoisie	N/A
2 ^{ème} absence	Appel+1 semaine sans pouvoir réserver	1 entrée
3 ^{ème} absence	Appel+2 semaines supplémentaires sans pouvoir réserver	1 entrée
4 ^{ème} absence	Appel+3 semaines supplémentaires sans pouvoir réserver	1 entrée

Ratio

Selon les directives gouvernementales, en zone rouge, le maximum de personnes permises par plateau sportif intérieur incluant le personnel d'encadrement (sauveteurs) en place est de 25.

Le nombre de baigneurs est donc limité à 23 par bassin.

Mesures d'atténuation : Afin de répondre à la demande, nous ajustons sans relâche l'offre en apportant des modifications à l'horaire des bains libres. Certains bains libres d'une durée de plus d'une heure ont été séparés en deux périodes plus courtes permettant ainsi de doubler les places disponibles et de donner accès au plus grand nombre de nageurs.

L'horaire évolue afin de permettre à plus de nageurs de profiter de la baignade.

Déroulement

La planification de nos déplacements fait désormais partie de la réalité de tous les jours et votre visite au Centre aquatique Beloeil ne fait pas exception à cette nouvelle façon de faire.

La planification de votre visite est importante pour le bon déroulement.

La liste des étapes à suivre avant et pendant l'activité se trouve à la fin de ce message.

Utilisation du vestiaire

Le vestiaire est considéré comme un plateau intérieur et le respect du ratio maximum est requis. Pour cette raison, le temps alloué dans le vestiaire est de 15 minutes avant et après l'activité. Le port du couvre-visage est obligatoire en tout temps dans les aires ouvertes, il n'est donc pas possible de le retirer pour se maquiller ou pour effectuer sa toilette journalière.

Utilisation des douches individuelles

Le respect du temps alloué dans le vestiaire est important. L'utilisation des douches individuelles semblent accroître le temps passé dans le vestiaire et plusieurs utilisateurs ne respectent pas la consigne. Il est important de respecter ce temps puisque nous sommes à évaluer la fermeture complète de cet équipement.

L'utilisation des douches individuelles est un privilège qui peut être retiré.

Fonctionnement des corridors de nage

La mesure sanitaire la plus importante est la distanciation physique de 2 mètres. Lors de la nage en longueurs, il est important de respecter cette distanciation. Dans les corridors simples, les arrêts sont proscrits. Si un nageur est arrêté, vous devez changer de direction à la limite du drapeau pour conserver la distanciation. Dans les corridors doubles, les arrêts sont possibles puisque la distance de 2 mètres est respectée et vous devez nager au-dessus de la ligne noire pour aller et revenir au-dessus de l'autre ligne noire du corridor adjacent.

Selon les directives émises, il ne doit pas y avoir plus de 8 nageurs par corridor. Nos ratios permettent de respecter largement ce ratio.

Prêt de matériel

La situation évolue et nous ajustons le matériel disponible en conséquence, des changements sont donc à prévoir selon les directives. Le personnel aquatique met à votre disposition le matériel autorisé lors des bains libres de nage en longueurs. Pour les bains libres familiaux ou les bains libres dans le bassin récréatif, le matériel est beaucoup plus limité.

Masque et tuba

L'utilisation du masque et du tuba sont permis dans les bains libres en longueurs.

Désinfection

Il n'est pas requis de faire la désinfection des douches et des toilettes après chaque utilisation. Les différents guides de référence indiquent qu'une désinfection doit être effectuée aux deux à quatre heures, selon l'achalandage. Le personnel d'entretien du Centre aquatique Beloeil effectue l'entretien requis selon les normes en vigueur.

Objets perdus

Lorsqu'un objet est trouvé dans le bâtiment, il est déposé dans le bac des objets perdus près de la porte d'entrée du Centre aquatique Beloeil. C'est de votre responsabilité de regarder dans ce bac lors de vos visites et le personnel ne peut pas le faire pour vous. Environ tous les mois, une rotation des objets trouvés est faite et les objets non réclamés sont remis à des organismes.

Remerciement

Nous sommes fiers du travail accompli par notre équipe et nous les remercions de leur passion.

L'objectif commun est d'offrir un service qui respecte les mesures pour la santé et la sécurité de tous.

Nous vous informerons de la reprise des activités dirigées lorsqu'elles pourront reprendre.

Nous souhaitons sincèrement pouvoir vous l'offrir dans le respect et la courtoisie.

Merci de nous faire confiance.

L'équipe du Centre aquatique Beloeil

La planification de votre visite est importante pour le bon déroulement

[VISIONNEZ LE VIDÉO EXPLICATIF SUR LA PAGE D'ACCUEIL DU PISCINESBELOEIL.COM](https://www.piscinesbeloeil.com)

Étapes préparatoires AVANT votre visite :

- 1) **RÉSERVER (possible 3 jours à l'avance)**
- 2) Planifier le matériel nécessaire (sac réutilisable et sac hermétique)
- 3) Enfiler le maillot sous les vêtements
- 4) Arriver dans le bâtiment du Centre aquatique Beloeil **MAXIMUM 15 MINUTES AVANT** l'activité
- 5) Porter le couvre-visage

Étapes à suivre DURANT votre visite :

- 6) Avoir le sourire et être courtois
- 7) Garder en tête le respect de la distanciation physique de 2 mètres avec les autres
- 8) Désinfecter vos mains
- 9) **DONNER VOTRE PRÉSENCE** à la réception
- 10) Payer (pour les personnes n'ayant pas d'abonnement ou d'entrées prépayées)
- 11) **ATTENDRE** que le personnel vous indique de poursuivre votre visite
- 12) Retirer vos chaussures AVANT le tourniquet
- 13) Passer votre carte au tourniquet
- 14) Demander à la réception d'ouvrir le tourniquet (pour ceux venant de payer)
- 15) Déposer vos chaussures dans les cubes
- 16) Désinfecter vos mains et entrer dans le vestiaire
- 17) Trouver un casier non utilisé (sans attache), retirer vos vêtements et y déposer vos effets
- 18) Se rincer sous la douche (retrait du couvre-visage ou rinçage rapide sans contact avec le visage)
- 19) Aller sur le bord de la piscine et prendre le matériel à votre disposition selon les besoins
- 20) Déposer le matériel à l'endroit où vous l'utiliserez
- 21) Déposer vos effets personnels et **RETIRER VOTRE COUVRE-VISAGE** avant d'aller dans l'eau
- 22) Profiter de la baignade en respectant la distanciation physique de 2 mètres
- 23) Sortir de la piscine au plus tard lors de l'indication des sauveteurs
- 24) **REMETTRE VOTRE COUVRE-VISAGE** et récupérer vos effets personnels
- 25) Déposer le matériel utilisé dans les bacs prévus pour la désinfection (pas dans les bacs originaux)
- 26) Passer rapidement vous rincer sous la douche (retrait du couvre-visage ou rinçage rapide)
- 27) Mettre l'anneau de plastique sur votre casier pour indiquer qu'il a été utilisé
- 28) Prendre au **MAXIMUM 15 MINUTES APRÈS** l'activité pour vous changer et quitter le vestiaire
- 29) Avancer votre pied devant le tourniquet et attendre l'ouverture complète avant d'avancer
- 30) Saluer le personnel et quitter